



Fête de la Pomme



10 & 11 octobre 2026
Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir)

Réponse
pour le 10
septembre
au plus tard

Exposant, Rejoignez-nous !

Organisée en 2026 aux Corvées-les-Yys, la Fête de la Pomme est un rendez-vous incontournable du territoire **Terres de Perche**. Elle célèbre un fruit emblématique de notre identité locale et met en lumière les **savoir-faire** des **producteurs** et des **créateurs** de la **vie rurale**.

Samedi 10 octobre 2026 - Ouverture culturelle

L'ouverture de la fête sera marquée par un concert en l'église Saint-Georges, où Jean-Marc Turpin, chanteur lyrique et habitant du village, interprétera de grands airs d'opéra aux côtés du pianiste Arnaud Kérébel. Un clin d'œil gourmand à la pomme ponctuera la soirée, avant un feu d'artifice qui en offrira la conclusion.

Dimanche 11 octobre 2026 - Grande journée festive

Lors de la dernière édition aux Corvées en 2024, 1 500 visiteurs étaient au rendez-vous. Objectif en 2026 : battre ce record !

Tout au long de la journée et sur un parcours animé dans la rue principale du village, les visiteurs pourront pleinement célébrer la pomme :

- **Produits locaux**, arboriculteurs, créateurs, artisans (≈30 exposants)
- **Pressage de jus de pommes** et vente à la bouteille

- **Exposition** sur les pommes, la fabrication du cidre, ...
- **Concours** de la meilleure tarte aux pommes et du meilleur dessin sur ce fruit, concours de la pesée du panier de pommes,
- **Ateliers** : nutrition, cosmétiques à base de pomme, poterie, arts plastiques
- **Exposition artistique** (peinture, photos, ...) et diffusion du court métrage humoristique "*Pomme*" en référence à Adam et Eve
- **Démonstrations canines** (chiens de troupeau, chiens d'arrêt, chiens cynophiles)
- **Danses percheronnes** du Son et Lumière entre Perche et Beauce
- **Animations enfants** : pêche à la pomme, chamboule-tout, memory géant, maquillage, dessin, balade à poney
- **Dictée & contes** autour de la pomme
- **Initiation au tir à l'arc** façon Guillaume Tell
- **Buvette & restauration** toute la journée

🧑🏫 **Nouveauté 2026 : La Compagnie de la Pomme** orchestrera l'évènement autour de quartiers thématiques répartis au coeur du village : Pom'Village – Pom'Créa – Pom'Art – Pom'Party, ... chacun offrant son univers, ses animations et ses découvertes.



🧑🏫 **Communication et promotion de cette fête de la pomme.** Une campagne de communication multicanale sera déployée afin d'assurer une large visibilité à l'évènement sur le territoire et au-delà.

La communication digitale s'appuiera sur une animation régulière des réseaux sociaux, des publications sponsorisées (posts, vidéos et story).

Suivre notre : [page facebook](#)



Le site internet de la commune centralisera l'ensemble des informations pratiques, le programme et les réservations. L'évènement sera relayé sur PanneauPocket, les agendas de sorties locaux ainsi que les réseaux touristiques et institutionnels du territoire.

Des partenariats avec **Sweet FM et Radio Intensité** permettront une diffusion via leurs agendas et leurs espaces publicitaires, complétée si possible par des interviews.

Une campagne de relations **presse** sera menée auprès des principaux médias locaux et régionaux avec plusieurs communiqués diffusés à différentes étapes de la préparation.

Des démarches seront également engagées auprès des **médias audiovisuels régionaux**.

Enfin, une communication de proximité reposera sur l'**affichage, la distribution de flyers, la signalétique extérieure et la mobilisation des réseaux locaux et des partenaires**.

🧑🏫 **Organisation** - L'évènement est porté par la mairie des Corvées-les-Yys, les associations Notre Patrimoine et la Cédille, une 20aine de bénévoles du village et avec le soutien privilégié de la ville de La Loupe.

Ca vous tente ?

Inscrivez-vous et remplissez ce bulletin sans attendre !

>> dans le lien suivant (de préférence) : <https://forms.gle/9poiPcbQv6vz5n7i7>
Ou en page suivante si vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique

BULLETIN D'INSCRIPTION - Fête de la Pomme

Dimanche 11 octobre 2026 – Corvées-les-Yys (Eure-et-Loir)

>> Bulletin à retourner avant le 05 août par mail à l'**Association Notre Patrimoine**
sauvegarde.du.patrimoine.28240@gmail.com - Renseignements : 06.15.08.58.60

1. Informations exposant

Nom / Raison sociale :	<u>Statut</u> (cocher la catégorie) :
Prénom / Personne à contacter :	☐ Professionnel
Adresse :	☐ Auto-entrepreneur
Téléphone portable :	☐ Association
Email :	<u>Mentions obligatoires selon statut</u>
Activité / Produits présentés :	Professionnels / Auto-entrepreneurs :
	N° SIRET :
	Associations (RNA) :

2. Réservation d'emplacement

La participation est **gratuite**. En contrepartie, chaque exposant fournit **un lot d'une valeur d'environ 10 € ou plus**, destiné aux gagnants des concours et animations de la fête.

Type d'emplacement souhaité

- ☐ Stand personnel (barnum, chaises, tables apportés par l'exposant)
☐ Emplacement sous barnum avec tables et chaises fournies

Besoin d'électricité : Oui / Non

Si oui, préciser le matériel utilisé et la puissance nécessaire (prévoir vos propres rallonges)

.....

Métrage linéaire souhaité (entre 2 et 6 m max) :

Si + : contactez directement l'organisation.

3. Engagement de l'exposant

Je déclare que :

Les produits présentés sont conformes à la réglementation en vigueur.

Je respecte les obligations fiscales, sociales et sanitaires liées à mon activité.

Je fournis un lot d'une valeur d'environ 10 €.

Je m'engage à être présent le **dimanche 11 octobre 2026**.

J'ai pris connaissance du règlement intérieur ci-dessous et m'engage à le respecter.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

4. Règlement intérieur – Fête de la Pomme 2026

Horaires & installation

Accueil des exposants à partir de **8h00 le dimanche**.

Installation des stands avant **10h**.

Véhicules sortis de la zone d'exposition avant **9h45** (sauf certains exposants expressément autorisés).

Emplacements

Attribution par les organisateurs

Aucun échange ou sous-location.

Électricité

Demande obligatoire à l'inscription.

Câbles fournis par l'exposant.

Puissance à déclarer.

Produits & conformité

Affichage des prix conformes.

Engagement à vendre uniquement les produits mentionnés dans l'inscription

Respect des normes d'hygiène pour les produits alimentaires.

Autorisation obligatoire pour la vente d'alcool.

Sécurité

Déclaration des sources de chaleur.

Extincteur adapté si nécessaire.

Stands propres et sécurisés.

Fin de journée

Nettoyage obligatoire de l'emplacement.

Aide au rangement appréciée.